



N° JAU/01 - 16 mai 1956

BIBLIOGRAPHIE

" LA COHABITATION EN ALGERIE "

A la recherche d'une communauté

Divers auteurs - Editions du Secrétariat Social - Alger - 1956 - 205 p. 800 F

Quantité d'articles de revues ou de journaux et un certain nombre d'ouvrages parlent de l'Algérie, se voulant tous objectifs et éclairés par rapport à la question. Or beaucoup font de la surenchère d'un côté comme de l'autre : on ne voit que les nationalistes ou on ne voit que les Européens ; on se veut plus avancé que les plus avancés ou bien on se " gargarise " sans fin et on se lamente Il n'y a pas en Algérie que des Arabo-Berbères ni que des Musulmans, il y a aussi des Européens (Français, Espagnols, Italiens, Maltais...) Israélites ou Chrétiens. Il faut tenir compte de tous : des minorités, des races, des langues, etc...

Le grand mérite de l'ouvrage " LA. COHABITATION EN ALGERIE " est bien d'étudier les réalités algériennes en faisant place à tous. L'Algérie de demain devra être ouverte et tolérante pour tous ; tous ceux qui vivent en Algérie - et qui veulent y rester pour travailler à bâtir le pays - devront pouvoir continuer à y vivre librement, dans la bonne entente et, avec de la bonne volonté et effort, dans l'amitié.

A côté d'ouvrages peu intelligents voilà enfin un ouvrage intelligent écrit par des hommes au contact des réalités algériennes. C'est un livre objectif, compréhensif, compétent ouvert à la souffrance de tous et lucide devant le passé et les difficultés de l'avenir.

Vous y trouverez de quoi réfléchir profondément sur " la morale et la cohabitation ", " les données statistiques " le "géographie de la cohabitation " la " cohabitation, linguistique " " cohabitation et la famille ", la cohabitation et le Standard de vie , " la "cohabitation et l'opinion publique, etc.

Dans le chapitre " cohabitation et famille ", le R. P. Cuoq P. B. nous donne des tranches de vie, résultats d'enquêtes dans différents quartiers urbains. Quelques uns des faits observés sont encourageants, mais l'auteur ne se fait pas d'illusions : les rencontres familiales sont en fait limitées quant au nombre et quant aux lieux; elles se limitent presque toujours aux relations extérieures de bon voisinage et il subsiste entre les deux sociétés " un quelque chose " qui fait barrage aux échanges plus profonds " Nous sommes en face de deux grandes tribus, l'une européenne, l'autre islamique, qui seraient liées par un pacte de non agression " (p:77). " Sous les apparences les plus sympathiques tout un monde secret et profondément ancré en chaque ethnie échappe aux échanges mutuels : c'est tout le monde de la psychologie collective dont les conceptions sociologiques juridiques ou religieuses sont

l'expression la plus concrète " (p. 85). Le " quelque chose " qui sépare c'est justement une " conception différente de l'existence ". Il y a deux civilisations en affrontement. " Cette philosophie est profondément enracinée dans chaque groupe et elle inspire tous les comportements sociologiques et toutes les institutions qui apparaissent nettement comme des superstructures ". " Il ne peut y avoir de cohabitation sans un certain ajustement des mentalités les uns par rapport aux autres, sans une conception de l'existence " (p. 76). Une cohabitation familiale vraie reste donc à faire.

Que dire de la " cohabitation linguistique " ? M. Philippe Marçais ne minimise rien : il nous plonge dans la réalité la plus criante. Selon les statistiques, 90% de la population autochtone ignorerait le français, alors que 85% des Européens méconnaissent l'arabe et le berbère. Comment se comprendre ? Comment parler au cœur si on ne connaît pas la langue du cœur ? Certes la langue française est recherchée comme instrument de culture " actuellement le meilleur en ce qu'il est le mieux adapté aux besoins d'une civilisation mondiale qui est de type occidental ". Mais " la position qu'occupe l'arabe classique, dans cet ensemble, demeure centrale : au fond des cœurs musulmans " " La culture arabe reste sur le plan sentimental et religieux, l'objet de l'ambition de tout croyant " (pp. 61 - 62)

On lira les autres chapitres pareillement avec grand intérêt, particulièrement les conséquences, des données statistiques et la géographie de la cohabitation. Ce sont autant de faits, d'observations, de réflexions qui nous obligent à rester lucides, à ne rien céder à la passion et à travailler dans le concret.

Dans les conclusions générales, on fait remarquer que " à défaut d'une population intermédiaire la cohabitation algérienne a besoin d'une zone intermédiaire dans laquelle puissent s'intensifier les liens entre les communautés ". Cette zone intermédiaire existe déjà, mais les réalisations demandent à être intensifiées. Il faut multiplier " les passerelles entre les communautés " : connaissance linguistique, connaissance de l'Algérie, rencontre entre Algériens, organisation d'une vie publique algérienne plus ouverte. Et " de toutes façons, l'Algérie en situation de juxtaposition a un besoin impérieux de ce qu'on a pu appeler des " hommes frontières " : instituteurs, assistantes sociales, infirmiers, médecins, agriculteurs, ingénieurs, fonctionnaires, juges, officiers, militants familiaux militants syndicaux militants politiques maghrébins ou européens.

Les paroles de Monseigneur Duval terminant excellemment cet ouvrage : " Les lois les plus sages de la cohabitation peuvent régir, mais seulement de l'extérieur, l'édifice social ; il faut à cet édifice une flamme vivifiante qui l'anime de l'intérieur; cette flamme c'est l'amitié, qui fait l'union des cœurs. Le véritable amour fraternel demanda que chacun s'efforce de sortir de soi-même pour se mettre à la place de son semblable. Il n'est pas défendu de penser à ses intérêts personnels, Mais au-dessus des intérêts, il y a les droits : s'il peut y avoir conflit entre les intérêts il ne peut y avoir conflit entre les droits des uns et des autres. Envisager la justice, c'est à dire le respect de tous les droits, dans tous les domaines, y compris le domaine politique, c'est se mettre sur le chemin de la paix ". „(Message pour l'année 1956).

J. D.

AUTOUR DU PROBLEME DE LA COHABITATION EN ALGERIE

Un catholique d'Algérie écrivait dans le numéro des ETUDES de novembre 1951 une " SIMPLE LETTRE D'ALGERIE ". Elle est toujours d'actualité.

L'auteur prolongeait par quelques souhaits ses réflexions sur la situation et l'avenir de l'Algérie.

pp. 205-208 – 1°/ Je constate que bien des gens se penchent sur notre pauvre Algérie avec la volonté de trouver la solution. Cela fait un peu cacophonie, c'est dommage ; mais il y a aussi une donnée qu'il faut savoir accepter chrétiennement. - Je souhaiterais alors que ceux qui cherchent des solutions au problème algérien, pensent d'abord au bien de l'Algérie, avant de songer d'abord au bien de la France, ou d'abord au bien des Algériens-Européens ou d'abord au bien des Algériens-Musulmans, ou d'abord au bien de la Ligue Arabe, ou d'abord au bien... Evidemment c'est élémentaire ! Mais c'est tellement élémentaire que tout se passe comme si on l'avait oublié.

2°/ L'Algérie est un pays sous-développé. Jadis de tels pays on les colonisait,

prétendait-on, afin de les faire accéder à la civilisation : et cette colonisation devait se défendre de tout colonialisme. Aujourd'hui, de tels pays, on les assiste; je veux bien ! mais alors que ce soit sans esprit d'impérialisme économique ou idéologique. C'est pourquoi je souhaiterais que le pays qui doit assister l'Algérie n'exige pas trop de contre-parties comme prix de son assistance : que l'assistance ne soit pas un marché du type : "Je te donne de l'argent, donne toi à moi " ; au lieu : "Je te donne de l'argent, achète-moi tout ce dont tu as besoin " ; ou bien encore: " je te donne de l'argent, donne moi ton âme ". L'assistance n'est pas un marché, mais une générosité.

3°/ Je constate que la France entend assister l'Algérie. - Je souhaiterais alors que la France fasse ses comptes, qu'elle mesure ses forces en hommes et qu'elle scrute résolument l'avenir, car il ne suffit pas de vouloir assister, il faut encore le pouvoir et s'y décider fermement; sans quoi le pays qu'on lie par une assistance insuffisante risque d'en mourir.

4°/ Je constate que l'Algérie est un pays mixte où vivent des Algériens d'origine africaine, des Algériens d'origine européenne et des Français de la Métropole (fonctionnaires, professeurs, officiers, ingénieurs). - Je souhaiterais donc que les solutions politiques d'assistance soient prises au profit non seulement de l'Algérie, mais plus précisément de toute l'Algérie, de l'Algérie des uns et de l'Algérie des autres, selon les besoins des uns et des autres, non pas au détriment des uns ou au détriment des autres. Je dis cela parce que, lorsqu'on a condamné les affreux colonialistes on risque de ne plus penser qu'aux autres; et lorsque l'on a condamné l'extrémisme des nationalistes on risque de ne plus penser qu'à ceux qui ne sont pas nationalistes.

5°/ je constate que les Algériens-Européens et les Algériens-Musulmans sentent tous que l'Algérie est leur patrie, même s'ils ne le sentent pas les uns et les autres de la même façon : tous sont Algériens, même s'ils ne le sont pas de la même manière. Je souhaiterais alors que les solutions recherchées visent à régler non seulement les rapports entre France et Algérie, mais aussi les rapports entre la communauté européenne et la communauté musulmane d'Algérie sans que ce soit au détriment de l'une ou de l'autre. Les Algériens de ces deux communautés vivent ensemble, en assez bonne camaraderie à l'école, dans l'armée, au travail, dans les associations, dans les assemblées ; mais organisent leur vie privée à l'intérieur de leur communauté respective : ne serait-il pas souhaitable que l'on invente des institutions qui permettent à tous d'accéder au " public " avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, tout en sauvegardant le " privé " propre à chacune des communautés ?

6°/ Je constate que la France a commencé une œuvre en Algérie et qu'elle a l'intention de la poursuivre, et je crois qu'elle se décide à en prendre les moyens. - Je souhaiterais alors que soit évitée l'immixtion de toute puissance autre que la France pour aider l'Algérie à se trouver : il serait en effet dommageable pour les Algériens-Musulmans et dangereux pour les Algériens-Européens que l'Algérie soit appelée à passer par une civilisation autre que la civilisation française pour achever sa promotion. Ce n'est pas que la civilisation française soit supérieure à toute autre, mais il se trouve simplement que c'est par elle que les Algériens ont amorcé la modernisation de leur pays. Alors que celle-ci n'est pas terminée, l'arrivée d'une autre civilisation finirait par distendre gravement la conscience de la société musulmane d'Algérie à la recherche de son équilibre au contact de l'Occident.

7°/ Je constate que l'Eglise est plantée en Algérie et qu'elle y accomplit, avec indépendance, une mission d'éducation des consciences, qui est plus profonde qu'on l'imagine parfois. - Je souhaiterais donc que ceux qui songent à toutes sortes de solutions pour l'avenir de l'Algérie, ne compromettent pas la présence de l'Eglise dans ce pays, soit en essayant de s'en servir comme instrument d'action,, politique, soit en prenant à son égard des attitudes trop faciles de mépris, soit en ne songeant qu'à l'avenir de l'Islam.

8°/ Enfin, je constate que la presse métropolitaine nous accuse nous Européens d'Algérie, de bien des péchés, que d'ailleurs nous n'avons pas tous commis - Je souhaiterais que les métropolitains ne nous accablent pas dans notre malheur, et surtout qu'ils ne travaillent pas à se donner une bonne conscience sur notre dos, car si

nous sommes colonialistes ce ne pourrait être que solidairement avec la France qui nous a appris à être colonisateurs.

Dans l'ouvrage : LA COHABITATION EN ALGÉRIE "

Le R. P. Henri SANSON S. J. dans " Morale et cohabitation " résume en quelques lignes la complexité du problème :

p. 14 "... Dans le cas précis de l'Algérie, la complexité du problème est grande pour l'excellente raison que chacun des partenaires joue, en quelque sorte, un double jeu : l'Européen se considère comme Algérien quand il est en difficulté avec la métropole et comme métropolitain quand il est en difficulté avec les maghrébins ; à son tour, le maghrébin se considère comme Musulman et Arabe quand il est en difficulté avec l'Européen et le métropolitain, comme Algérien quand il est en difficulté avec les métropolitains et comme Français quand il réclame l'égalité avec les Européens ; et la France de son côté joue de même un double jeu : elle déclare que l'Algérie c'est la France quand elle veut éviter toute sécession, mais elle traite l'Algérie comme une France de seconde zone quand il s'agit de lui venir en aide ".

L'auteur développe ensuite quelques aspects des tensions en Algérie. Il évoque ainsi la tension religieuse d'un point de vue général

pp. 17-18 "... Il est notable que les groupes en situation de cohabitation trouvent souvent un prétexte nouveau à leurs oppositions dans leurs religions différentes. Il est même curieux de constater que la cohabitation de groupes d'origine religieuse différente contribue à renforcer la conscience religieuse des individus peu pratiquants et peu croyants. Le catholique aura tendance à s'affirmer d'autant plus catholique qu'il vivra au milieu de non catholiques et réciproquement. Le fait même de désigner les membres des autres groupes comme fidèles de la religion de leur groupe contribue à leur donner de l'extérieur une conscience religieuse renforcée. Sans doute s'agit-il là moins d'une foi vécue que d'une religion sociologique; il n'en reste pas moins que la tension religieuse en devient tout aussi, sinon plus, réelle.

La nature même des religions en présence rend parfois la tension plus irréductible. C'est le cas quand une religion, qui concerne d'abord la vie privée et l'aspect spirituel des problèmes publics, se trouve en présence d'une croyance qui forme un tout politico-religieux et qui par conséquent concerne aussi bien la vie privée que la vie publique. Dans une telle situation, le moraliste n'aura d'autre ressource que d'en appeler à la sagesse des uns et des autres pour que s'établisse entre eux un *modus vivendi* empirique qui permette à ces religions de cohabiter au prix de certaines concessions moins importantes.

Indépendamment de ce cas plus difficile, la cohabitation religieuse reste de toute façon un problème délicat. Chaque groupe est en effet persuadé que sa religion est la seule vraie et que celle des autres groupes est fautive : et cela est également vérifié dans les cas de ces pseudo-religions que sont le laïcisme et le marxisme. La conscience morale exige alors que, même si on estime avec conviction que sa religion est la seule vraie, on accorde le préjugé de la bonne foi aux croyants des autres religions. Pour un chrétien, cela ne fait théoriquement pas de difficulté, car, s'il a la conviction qu'il n'y a de salut que par l'Eglise, il sait que tout homme de bonne foi et de bonne volonté se rattache invisiblement à l'Eglise visible. En situation de cohabitation religieuse la conscience morale exige aussi que l'on déconfessionnalise le plus possible les problèmes publics qui intéressent la vie de toutes les communautés en présence, et qu'on cherche à les résoudre à partir du respect dû à l'homme. Enfin la conscience morale exige des groupes une immense délicatesse sur le plan de leurs rapports, jugements, études, discussions religieuses, et ceci dans l'intérêt même de la cohabitation : il n'y a rien de pire pour ruiner une cohabitation que la guerre religieuse ; or pour la déclencher, il suffit parfois de peu de chose.

Pour notre part nous sommes assez opposés aux rencontres théologiques, surtout si elles doivent se faire entre gens peu avertis : on risque de s'y mettre d'accord sur

